Sujet: [INTERNET] RE: Demande du rapport annuel PIE De: Police Municipale <police.municipale@lafertebernard.fr>

Date: 10/12/2020 11:26

Bonjour

En réponse à votre mail du 08/12/2020, je vous informe du bilan d'utilisation du PIE pour l'année 2019 et 2020:

Aucune utilisation du PIE en intervention n'a été faite par le service de la Police Municipale de La Ferté Bernard.

Cordialement



Service de Police Municipale

13. rue Viet 72400 La Ferté-Bernard

police.municipale@lafertebernard.fr

La Ferté-Bernard

02.43.60.14.17

Bonjour,

Conformément à l'article R511-28 du code de la sécurité intérieure, nos services sont en attente de votre part, du rapport annuel 2019 et 2020

sur l'emploi des armes de type pistolets à impulsion électrique accompagné de la copie des rapports portant notamment sur les circonstances de l'intervention et sur les conditions d'utilisation de l'arme.

Ci-joint vous trouverez un courrier datant de 2019 rappelant la dotation obligatoire du dispositif pour permettre d'assurer une meilleure traçabilité des actions en cas d'intervention et des rapports d'activités.

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement.